

COOP BASSIN CENTRE

TRANSFORMATION DU CENTRE COMMERCIAL

Conthey - VS

Maître de l'ouvrage
COOP Société Coopérative
Kasparstrasse 7
3027 Berne

Architectes
Archipole Sàrl
Architecture et urbanisme
Route de Beaumont 6
1700 Fribourg
Chef de projet:
Claude Muller
Collaborateurs:
Radu Bors
Philippe Cotting

Direction des travaux
Archipole Fribourg
Route de Beaumont 6
1700 Fribourg
Collaborateur:
Thierry Heyd

Architecte d'intérieur
Archipole Payerne
Rue de Lausanne 6
1530 Payerne
Collaborateur:
Radu Bors

Ingénieurs civils
Réaltec Sàrl
Avenue de la Gare 9
1964 Conthey
Etudes parasismiques:
BISA - Bureau d'ingénieurs SA
Avenue du Rothorn 10
3960 Sierre

Bureaux techniques
Electricité:
RTM
Réalizations Techniques Multiples
Rue de l'Hôpital 11
1920 Martigny
Chauffage - Ventilation
Sanitaire:
Tecnoservice Engineering SA
Rue de la Maladière 9A
1920 Martigny

Coordonnées
Rue de la Madeleine 2
1964 Conthey

Conception 2008-2009

Réalisation 2009-2010

CARACTÉRISTIQUES

Sbp	: 10'422 m ²
Volume SIA	: 74'375 m ³
Répartition des surfaces:	
Administration	: 520 m ²
Dépôts	: 1'780 m ²
Commerces	: 4'934 m ²
Restaurant	: 636 m ²



HISTORIQUE / SITUATION

Approche commerciale nouvelle. Le rachat par Coop des centres commerciaux Carrefour a conduit les nouveaux propriétaires à la refonte des schémas fonctionnels des bâtiments existants, afin de les adapter à l'approche commerciale et aux exigences du nouvel utilisateur.

Le bâtiment de Conthey, au voisinage immédiat du chef-lieu valaisan, situé plus à l'Est, a été construit en 1995 dans la vaste zone commerciale de Bassin. Stratégiquement intéressante, cette localisation présentait quelques insuffisances, en particulier en matière d'accès et d'espaces intérieurs. Ces éléments devaient aussi être revus pour s'inscrire correctement dans les directives Coop qui répondent à un concept unifié, élaboré depuis quelques années.

Le programme mis en place imposait accessoirement, mais de façon impérieuse, des délais de réalisation très courts pour permettre l'adaptation du bâtiment par transformations lourdes sans interruption de son exploitation. S'agissant d'une construction de plus de 74'000 m³ SIA pour 10'422 m² de surface brute de planchers, incluant 5'570 m² de surfaces de vente et 1'780 m² de dépôts, ces enjeux nécessitaient une prise en charge importante et une gestion de planification précise.

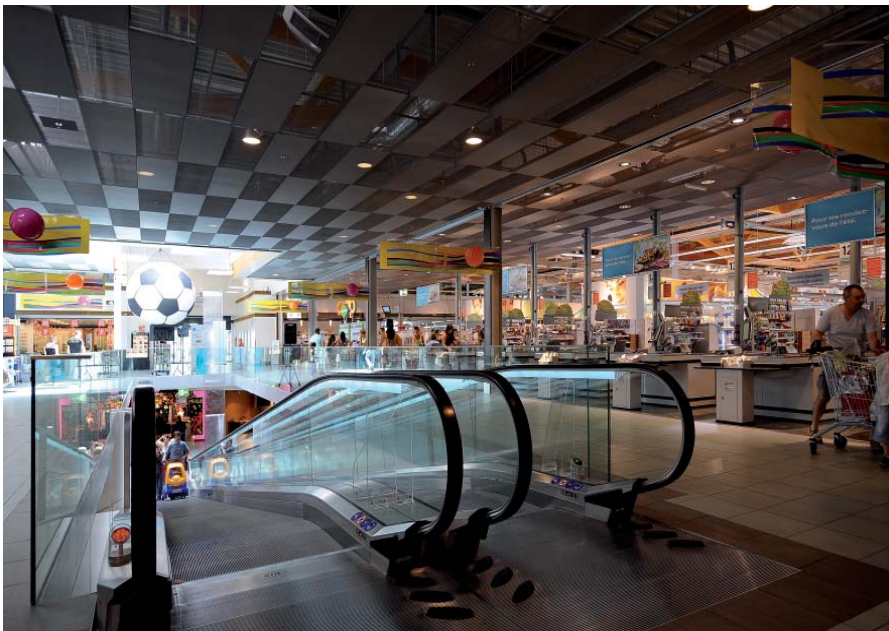
PROGRAMME / PROJET

Repositionnement des éléments constitutifs majeurs et élévation des normes. L'atout majeur de cette réalisation, reste l'image singulière qu'elle arrive à dégager dans l'environnement d'une zone commerciale importante, développée sans concept unificateur.

Ainsi, la ligne directrice retenue pour le concept architectural est le repositionnement du mall central et des trottoirs roulants. Ce choix permet de restructurer l'ensemble de la composition, optimisant l'espace existant et clarifiant sa fonctionnalité. Le flux de la clientèle se trouve simplifié et les fronts de commerces en deviennent nettement plus perceptibles. Le mall, avec le bisse transparent qui conduit un fil d'eau sur tous les niveaux accessibles au public, reprend l'idée du mouvement fluide, exprimée par l'enveloppe extérieure.

Celle-ci, constituée de panneaux en alucobond recouverts de peinture irisée bicolore, change de couleur suivant l'exposition, l'angle de vision et la distance d'observation. En cohérence avec ce choix, l'intérieur présente des matériaux d'aspect brut mais soigné, tels l'acier déployé utilisé pour les faux-plafonds, la tôle Corten à l'aspect oxydé pour les éléments frontaux des boutiques, le verre et les carrelages structurés.





L'ensemble de ces choix conduit à donner au bâtiment un aspect vivant et attrayant, dans un cadre construit hétérogène. Le magasin Coop offre 4'200 m² au rez-de-chaussée supérieur, grâce au repositionnement des caisses, au déplacement du mall et des circulations verticales, de même qu'à la redistribution des surfaces de vente réservées aux partenaires tiers.

Au niveau inférieur, un restaurant déploie ses 630 m² attenants à une terrasse extérieure de 167 m². Le solde de la surface est utilisé dans sa quasi-totalité par le parking destiné à la clientèle. Conformément aux standards Coop, le bâtiment répond aux normes Minergie. A cet effet, l'isolation a été considérablement renforcée, en même temps que la structure porteuse était revue

pour l'adapter aux conditions requises par les nouvelles normes anti-sismiques.

Photos: Conception soignée et expression recherchée pour une construction commerciale standard, portée aux normes élevées de son nouveau propriétaire.



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition et terrassement
Maçonnerie - Béton armé

EVEQUOZ SA
1964 Conthey

Façades métal alucobond - Charpente
métallique - Serrurerie et menuiserie

REVAZ Constructions Métalliques SA
1950 Sion

Isolation parking

ROCPAN SA
1630 Bulle

Isolation - Calorifugeage

CONSTANTIN Isolations SA
1950 Sion

Installations électriques
courant fort et faible

G. BUGNARD Electricité SA
1637 Charmey

Installations Sprinkler

VIANSONE SA
1217 Meyrin

Grilles microperforées

Portes à sections
Portes rapides

Installations de chauffage
et d'eau glacée - réfrigération

Installations de ventilation
et rafraîchissement

Installations sanitaires

Constructions métalliques
Serrurerie

PORTEMATIC SA
1806 St-Légier

RIEDER Systems SA
1070 Puidoux

COUTAZ SA
1890 St-Maurice

GD CLIMAT SA
1950 Sion

Stève VERGERES
1950 Sion

MARGELISCH, CHABBEY & Cie SA
1958 Uvrier